

AD'OCC - Départements Agroalimentaire/Vin Conquête des marchés à l'international

INFORMATIONS DU CONTACT

Sites internet : <http://www.suddefrance-developpement.com/fr>
<https://www.agence-adocc.com/>

Département Agroalimentaire :

- **Chantal PASSAT** - Responsable Département
 - ✓ agroalimentairesuddefrance@gmail.com - 04.99.64.29.20
- **Julie BOUDON** - Chargée de projets
 - ✓ boudon@suddefrance-dvpt.com – 04.99.64.29.22
 - ✓

Département Vin :

- **Elodie LEDREAN** - Responsable Département
 - ✓ ledrean@suddefrance-dvpt.com - 04.99.53.24.11
- **Catherine MACHABERT** – Responsable Zone Asie
 - ✓ machabert@suddefrance-dvpt.com – 04.99.64.29.14
 - ✓

✓

PRESENTATION

Porte d'entrée vers l'export pour les entreprises de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, AD'OCC a une double ambition: accroître l'attractivité nationale et internationale de la région et créer de la valeur et de l'emploi sur l'ensemble du territoire.

- La **structuration** des démarches individuelles et collectives
- La **prospection** de nouveaux marchés au national et à l'international
- La **promotion** de l'entreprise, de ses produits et de son savoir-faire, plus généralement du produit en Occitanie notamment via la marque ombrelle Sud de France.

OUTILS / EXPERTISE MIS A DISPOSITION**➤ Approche des marchés**

- Portail internet
- Conseils Individuels
- Ateliers d'information Marché (culture, pratiques commerciales...)

➤ Expertise

- Connaissance des marchés
- Connaissance des circuits de distribution
- réseaux français et internationaux

➤ Accompagnement dans votre prospection

- Forums internationaux d'affaires (accueil acheteurs en région)
- Pavillons collectifs sur les salons professionnels
- Missions de prospection/ découverte
- Appui des Maisons de la Région Occitanie

➤ Promouvoir l'entreprise et les produits

- Actions de prospection et de communication (relations publiques, relations presse à destination des professionnels et des acheteurs)
- Actions marketing opérationnel (auprès des différents circuits de distribution)

➤ Programmes en concertation avec les autres structures professionnelles

- Participation aux réflexions stratégiques des filières : Industries Agro-alimentaires, Bio, Fruits & Légumes, Vin
- Convention avec les interprofessions viticoles
- Développement des synergies inter-filières pour favoriser les échanges et mutualiser les moyens : entre l'Agroalimentaire et les filières Vin,
- Coordination des acteurs et partenaires de l'international (Région, BPI, BF, CCI etc..)